

Un vol a été commis, dans la nuit de mardi à mercredi, au préjudice de M. Alphonse Sarment, âgé de 33 ans, entrepreneur, rue de l'Épave...

Dans la matinée de lundi, M. Proux, commissaire de police, a mis en état d'arrestation une ouvrière de la filature de M. Herber-Tihéant...

A propos de Commissions

C'est-il parce qu'il a frisé la prison comme faussaire le 8 Mai dernier, et en récompense de son dévouement au siège bourgeoise...

Un cas de léthargie !

Un électeur signant L. D. trouve moyen dans l'avenir, de nous annoncer avec une sécurité parfaite qu'il est heureux d'avoir assisté à la 1^{re} réunion du conseil qu'on lui le 24 Mai !!

CROIX

Dimanche 5 et Lundi 6 Juin 1904 GRANDE DUCASSE Des rues du Progrès, de Thionville, Basses et de l'Amiral-Courbet.

Organisée par les habitants du Quartier

Grand tir au fusil chez Duber, au bec Roubaiein, rue du Progrès, de nombreux lapins seront à la disposition des tireurs. Grand bal champêtre chez M. Gérard, rue du Progrès, face à la rue Thionville...

LUNDI 6 JUIN

Grande braderie, à partir de 2 heures du soir, dans les rues du Progrès et de Thionville. Grand concours de personnes à 7 heures du matin, chez M. Emile Roy, rue du Progrès...

WASQUEHAL

Notice historique sur Wasquehal (suite)

II. - Seigneurs de Wasquehal

Nous clôturons ce chapitre des seigneurs de Wasquehal par la description, du monument funéraire élevé aux derniers d'entre eux dans le cimetière de Wasquehal.

Le croix qui se surmonte porte en caractères grecs entrelacés les monogrammes de Christ entourés des lettres Alpha et Omega ; l'épigraphie est la suivante : « Le Christ, commencement et fin de toutes choses ».

Nous parlerons de M. Le Prévost de Baserode au chapitre suivant : « Justice et Administration ».

CHAPITRE II

Justice et Administration.

I. - Justice

Nous verrons successivement comment était organisée la justice à Wasquehal autrefois et comment elle est organisée de nos jours dans cette commune.

§ I. La Justice de Wasquehal autrefois

Wasquehal, comme tous les autres fiefs féodaux, était soumis à la justice féodale.

La justice féodale n'était ni une, ni gratuite, ni égale pour tous.

Cette justice, qui faisait parties intégrantes de chaque fief, différait avec les localités, avec les usages, les mœurs et le caractère même des seigneurs seigneuriaux dans leur fief.

C'était bien le cas de dire alors de la justice, comme le philosophe Pascal le disait de la vérité : « Vérité au degré, erreur au delà ».

En effet les seigneurs seigneuriaux ne jugeaient pas suivant un texte unique, précis et universellement obligatoire, texte qui n'existait pas alors mais ils décidaient le plus souvent suivant leur intérêt ou leur bon plaisir.

La justice féodale était donc vénales, arbitraire et locale.

Elle sanctionnait en outre une infinité de privilèges issus de la féodalité.

Elle avait enfin le grave tort de se confondre avec le pouvoir.

De fait ces trois pouvoirs essentiellement distincts de nos jours, et nécessairement distinct, pour le bien de la société, la souveraineté, la justice et l'administration, étaient confondus alors dans un pouvoir unique et imprécis, et cette confusion des pouvoirs était telle qu'il était complètement impossible de déterminer les limites de l'un par rapport à l'autre, et qu'à chaque instant un pouvoir empiétait sur l'autre au grand préjudice de l'ordre social.

Le véritable organisateur de la justice féodale fut Saint Louis, dont le « Etablissement », merveilleux pour l'époque, substitua l'ordre et la justice à l'anarchie féodale.

Nous avons montré pour la justice les vices et les imperfections inhérents au système féodal ; néanmoins pour être impartial il faut reconnaître que malgré ces défauts, cette justice féodale était encore un progrès, car avant elle il n'y avait rien, avant elle la force brutale et la violence tenaient lieu de tout droit et de toute justice.

Une seule puissance alors fut capable de suppléer à ce manque d'organisation judiciaire : ce fut la puissance spirituelle de l'Eglise, qui à ces époques de foi vive servit de rempart à la barbarie de l'enfance des peuples de l'Europe. C'est un fait acquis par l'histoire, qu'avant l'institution du système féodal, la foi religieuse fut la seule barrière efficace contre la barbarie et l'injustice, et la sauvegarde unique de la société dans le chaos terrible où elle se débattait. Il suffit de citer les institutions de la Chevalerie et de la Trêve-Dieu pour le prouver. Charlemagne avait essayé de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, et ses « Capitulaires » sont le plus ancien monument législatif élevé sur le sol national qui nous soit parvenu ; mais cet effort individuel resta isolé, et ne fut guère suivi par ses faibles successeurs carlovingiens.

(A suivre).

GASTON BARLEIN.

Ancien Conseiller municipal de Wasquehal. (REPRODUCTION INTERDITE)

CHRONIQUE RÉGIONALE

ECOLE NATIONALE des Industries Agricoles à DOUAI

Brasserie - Distillerie - Sucrerie

Les examens d'admission auront lieu, au siège de l'Ecole, le lundi 8 Octobre, à huit heures du matin, et la rentrée le 10 du même mois.

Les demandes d'inscription devront parvenir, au Directeur, avant le 25 Septembre.

L'Ecole a pour but de préparer des hommes capables de diriger ou d'aider les chefs des diverses industries agricoles (Brasserie, Distillerie, Sucrerie).

Elle reçoit : 1° des élèves réguliers, dont la durée d'études est de deux ans ; des élèves stagiaires, sortant de l'Institut agronomique ou des Ecoles Nationales d'Agriculture, et 3° des auditeurs libres.

Les cours sont complétés par des travaux pratiques à l'usine et dans les laboratoires. Le matériel de l'Ecole, étant absolument le même que celui de l'industrie privée, les travaux techniques exécutés sont entièrement similaires.

A leur sortie, les élèves trouvent facilement à se placer dans les Sucreries, Brasseries, Distilleries.

Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Ecole.

L'Ecole Nationale des Industries agricoles qui concourait à l'Exposition Internationale des Alcools et des Industries diverses de la Fermentation à Vienne (Autriche), vient de remporter la plus haute récompense : un grand prix ainsi qu'un des quatre objets d'art offerts aux exposants les plus méritants.

ÉCHOS DE PARTOUT

PARIS

Le crime de la rue de Turvane. — On a arrêté ces jours-ci, les nommés Pagès, Pierson et Mornet, ainsi que les femmes Poer et Bouillon, qui seraient les assassins présumés de M^{lle} Bal, la rentière de la rue de Turvane.

SAVON LUMINOUX pour le Linge, les Laines & le Ménage 50% D'ÉCONOMIE sur tous les savons connus VICTOR VAISSIER

BULLETIN FINANCIER

Agence Générale de la Presse 17, rue Le Pelletier

Paris, le 4^{er} Juin.

La tendance du marché est cette semaine particulièrement favorable. La plupart des cours sont en progression, et l'orientation se maintient à la hausse.

Les fonds d'Etat sont particulièrement fermes. Notre 3 0/0 passe à 97,90 ; l'Extérieure à 85 ; le Turc à 84,39 ; l'Italien à 103,45.

Les rentes russes sont en reprise, et le bon du Trésor 5 0/0, dont le syndicat vient d'acquiescer 800 millions en un mois, a atteint le pair de 500 francs. C'est un beau succès pour les finances russes.

Les Etablissements de crédit sont demandés, la Banque de Paris, et le Crédit Lyonnais plus particulièrement. Les autres sociétés consolident leur précédente avance. La Société Générale fait 633, le Comptoir d'Escompte, 500.

La hausse s'accroît ou se généralise dans le groupe des valeurs industrielles ou de traction, mais sans qu'il y ait de gros écarts à constater. Les mines d'or sont indécises et inactives.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 27 Mai, au 3 Juin.

Naissances du 27. — Edis Delmaure, rue de Tillet. — Louis Libbrecht, rue St-Étienne, 102.

Du 28. — Victor Odoux, rue des Phalanges, 635. — Albert Parmentier, rue des Couloirs, 92. — Michel Russe, rue de la Croix-Rouge, 50. — Emile Théron, rue de l'Alma. — Gaston Desmarat, rue Nationale. — Louis Verweyn, rue de Gand.

Du 30. — Watrieks Marie, rue de Wasquehal. — Flore Devlamont, rue Nationale. — Marie Labonne, rue Chanzy. — Strigier Blanche, rue de Fin-de-la-Guerre, cour Courtois, 12. — Yandendebroux, Hélène rue Colbert, 17.

Du 31. — Madeleine Bodin, rue de Gand, 576. — Georgina Vierling, rue de la Croix-Rouge, 146. — Simone Flamant, rue de Bassagne, 16. — Louis Delmotte, rue des Archers, 13.

1^{er} JUIN. — Blanche Dabar, rue de Gand, 369. — Raymond Verweyn, rue Nationale, 123.

Du 2. — Gérard Masquillier, boulevard Gambetta, 60. — Jeanne Degleria, rue des Trois-Pierres, 214. — Hélène Vaneckebroux, rue de la Croix-Rouge, 146. — Marie Deschamps, rue du Caire, 61. — Anne Baert, rue des Carliers, 36. — Julien Delcour, rue de Toul, 4. — Agnès Leroux, rue des Orphelins, 18 bis.

Mariages. — Auguste Boogaert, 31 ans, aîné, maçon, et Louise Legley, 16 ans, doubleuse. — Emile Erard, 28 ans, menuisier, et Maria Lemaire, 23 ans. — Marie Leroy, 33 ans, sans profession, et Blanche Ravé, 30 ans, sans profession. — Jules Metz, 25 ans, trieur, et Julienne Reyniers, 23 ans, cuisinière.

Décès du 27. — Théodore Mespreux, 50 ans, rue de l'Union, 35. — Marie Clérken, 5 mois, rue de Clignot, 68. — Elise Dumoulin, 56 ans, rue des Postiers, 98.

Du 28. — Jules Turpin, 3 mois, rue Serpentine. — Gustave Calloire, 48 ans, rue du Brun-Pai, 261. — Alphonse Castelain, 3 ans, rue de la Latte, 29. — Léon Millet, 31 ans, rue de Mézières.

Du 30. — Michel Médécine, 10 mois, rue du Casino, 8. — Zof Poupert, 19 ans, rue Colbert, 260. — Louis Marchal, 77 ans, rue du Midi, 36. — Julia Delcour, 41 ans, rue Fin-de-la-Guerre. — Augustin Christophe, 63 ans, rue Famelart, 40. — Henri Lethière, 11 ans, rue d'Orléans, 21.

Du 31. — Berthe Ademaert, 1 mois, rue de Halot. — Marie Baquet, 28 ans, rue Nationale, 123. — Louis Delvoys, 25 ans, rue Nationale, 123.

1^{er} JUIN. — Gustave Cornille, 30 ans, rue Nationale, 122. — J.-B. Dumoulin, 46 ans, rue Nationale, 123. — Raymond Dhaensens, 53 ans, rue Nationale, 123.

Du 2. — Georges Dubois, 41 ans, place de l'Est. — Auguste Lemaire, 1 mois, rue Damiis, 13.

FUTS VIDES On recherche Barriques bordelaises fraîches vides de vin. Ecrire à M. Arthur Lefebvre, tonneaux - Le Quesnoy.

HISTOIRE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES par O. DE JALIN PUBLICATIONS JULES ROUFF ET Co en volumes in-32 à 25 cent.

Un nouveau volume à 0 fr. 25, vient d'être ajouté à la collection si intéressante de la Petite Bibliothèque populaire éditée par les soins des Publications Jules Rouff et Co, 4, rue de la Trinité, Paris (1^{er}).

GABINET MÉDICO-CHIRURGICAL Dr Emile TORCK

On traite à forfait pour les affections urologiques

Consultations : De midi à 9 heures 23, Rue Haute, 23 - TOURCOING